



Bilan d'activité 2006

Gestion conservatoire du site de Codole

Janvier 2006

Avec le soutien de la DIREN Corse (arrêté attributif de subvention n°06 0480 du 29 août 2006)
et de l'OEC (arrêté attributif de subvention n°2006/146 du 15 septembre 2006)



Direction Régionale de l'Environnement
CORSE



**OFFICE DE
L'ENVIRONNEMENT
DE LA CORSE**

Bilan d'activité 2006

Gestion conservatoire du site de Codole

Partenariat : **DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT**
Bernard RECORBET (Bernard.RECORBET@corse.ecologie.gouv.fr)

OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE
Marie-Luce CASTELLI (mlcastelli@oec.fr)

Coordonné par : **ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE**
Membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
15 rue du Pontetto, Maison Romieu - 20 200 BASTIA
Tél. : 04 95 32 71 63 ; Fax : 04 95 32 71 73
www.amis-du-parc-naturel-corse.org
SIRET 39075220200023 - APE 925

Rédaction : Damien LEVADOUX (damien.levadoux@espaces-naturels.fr)

Photographies : Association des Amis du Parc Naturel Régional de Corse

Fonds cartographiques : Licence IGN/PFAR Corse n°DO31. Convention avec IGN dans le cadre du groupe géomantique CIGEO (protocole n°8632 IGN)

Janvier 2006

Sommaire

I. CONTEXTE	4
II. LE PLAN D'EAU DE CODOLE	5
II.1. FONCIER ET PROTECTION	5
II.2. CONNAISSANCE : SURVEILLANCES, SUIVIS ET ETUDES	5
II.3. GESTION.....	9
<i>Restauration d'une roselière</i>	9
<i>Réserve de pêche</i>	9
II.4. VALORISATION : INFORMATIONS ET SENSIBILISATIONS.....	10
II.5. PERSPECTIVES 2007	10
BIBLIOGRAPHIE	12
RESUME	13

I. Contexte

Le lac artificiel de Codole (Haute-Corse) existe depuis plus de 20 ans. Construit pour alimenter en eau la micro-région de Balagne (eau potable-eau d'irrigation), il fait parti actuellement du paysage Balanin. Avec une superficie relativement importante, il représente pour la Balagne et plus largement pour la Corse un biotope relativement rare.

Depuis 1994, une convention de gestion est signée entre le Conservatoire des Espaces Naturels de Corse et l'Office de l'Équipement Hydraulique Corse pour assurer le maintien de la richesse écologique de ce site.

De nombreux suivis naturalistes ont été réalisés (oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons) afin d'identifier la véritable richesse écologique de ce plan d'eau. Fort de ces connaissances et de son expérience, le CEN-Corse souhaite travailler depuis 2005 à l'élaboration et la mise en œuvre d'un véritable plan d'aménagement de ce site.

Relayé localement, par la collaboration avec l'Association Agréée de la Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Vallée du Reginu, de nouvelles perspectives sont offertes pour une meilleure mise en place des mesures de gestion prévues sur le site (roselière, réserve de pêche, réflexion d'ensemble).

Pour l'instant l'OEHC n'a pas souhaité apporter un véritable soutien dans ce projet.

C'est pourquoi les interventions du CEN-Corse pour la gestion du plan d'eau de Codole sont menées dans le cadre des conventions conclues avec l'Office de l'Environnement de la Corse et la DIREN Corse.

II. Le plan d'eau de Codole

II.1. Foncier et protection

✓ Foncier

Le CEN-Corse est gestionnaire du site par **convention** avec l'Office de l'Equipement Hydraulique depuis 1994.

Tableau I : foncier et maîtrise d'usage du CEN-Corse sur le site de Codole.

Propriétaire	n°	section	surface (ha)*	Maîtrise foncière	Date
OEHC	nombreuses	nombreuses	120	convention	1994

Des contacts réguliers tout au long de l'année sont entretenus avec le responsable des barrages de Haute-Corse M. Politi (OEHC) et le technicien en charge de la maintenance du barrage M. Pedretti (OEHC).

✓ Protection et reconnaissance écologique

Le plan d'eau ne bénéficie actuellement d'aucun statut de protection.

Cependant, destiné à l'alimentation en eau potable, le plan d'eau bénéficie de périmètre de protection sur l'ensemble de ces berges (art. L.20 du code de la Santé publique, lois sur l'eau 64/1245 et 92/3) :

- 1 périmètre de protection immédiate (PPI) obligatoire
- 1 périmètre de servitude rapprochée (PPR) obligatoire
- 1 périmètre de protection éloignée (PPE).

Actuellement, les valeurs patrimoniale et écologique du site sont reconnues par la désignation du site en ZICO (tableau II). Une ZPS est en cours de consultation sur l'ensemble de la vallée.

Tableau II : reconnaissance écologique du site de Codole.

Désignation	n°	surface (ha)
ZICO	CS08	9 700

II.2. Connaissance : surveillances, suivis et études

✓ Intérêt écologique majeur du site

L'intérêt majeur du site est constitué par la présence de nombreux oiseaux d'eau hivernant et par la présence de Cistude d'Europe (tableau III).

Tableau III : intérêt écologique majeur du site de Codole.

Espèce	UICN	Convention internationale	Protection Nationale	Protection Régionale	Directive Habitat	Directive Oiseau
Grand cormoran		Berne annexe III	oui	oui		Annexe I
Héron cendré		Berne annexe III	oui	oui		
Grèbe castagneux	En déclin	Berne annexe II	oui	oui		
Fuligule morillon	Rare	Berne annexe III				Annexe II et III
...						
Cistude d'Europe	vulnérable	Berne annexe I	oui	oui	Annexes II et IV	-

✓ Surveillances et suivis

La cistude d'Europe - *Emys orbicularis*

Poursuite du suivi de la population de Cistude d'Europe par la méthode de Capture Marquage Recapture (CMR) sur le plan d'eau de Codole. Deux sessions de 4 jours de captures ont été réalisées entre les 9 et 12 mai et les 11 et 14 juillet. Des filets verveux et des nasses ont servis pour les captures. Le niveau du plan d'eau variant beaucoup, la pression de capture pour les deux sessions n'a pu être identique : 4 filets en mai et 2 filets/2 nasses en juillet. Au total, 33 tortues ont été capturées. Parmi elles, nous dénombrons 33 recaptures soit 100% de recapture sur 2006.

Depuis 2001, 65 tortues différentes ont été capturées sur le site (figure 1). Chacune fait l'objet d'un marquage spécifique (codification par encoches sur les écailles marginales) et d'une fiche d'identité complète (poids, sexe, âge, biométrie, n° marque, date).

Lors des captures, des prélèvements buccaux ont été réalisés sur 15 individus (mâle et femelle) à l'attention de M. FRITZ, professeur en Allemagne et spécialiste européen de la Cistude d'Europe, à des fins d'analyse génétique. Les résultats sont en attente et feront l'objet d'une publication.

Le traitement des données de 5 ans de suivi par CMR de la population de Cistude d'Europe sur ce site a été réalisé par Mlle ENGELKE, tout comme Portigliolo (Engelke, 2006).

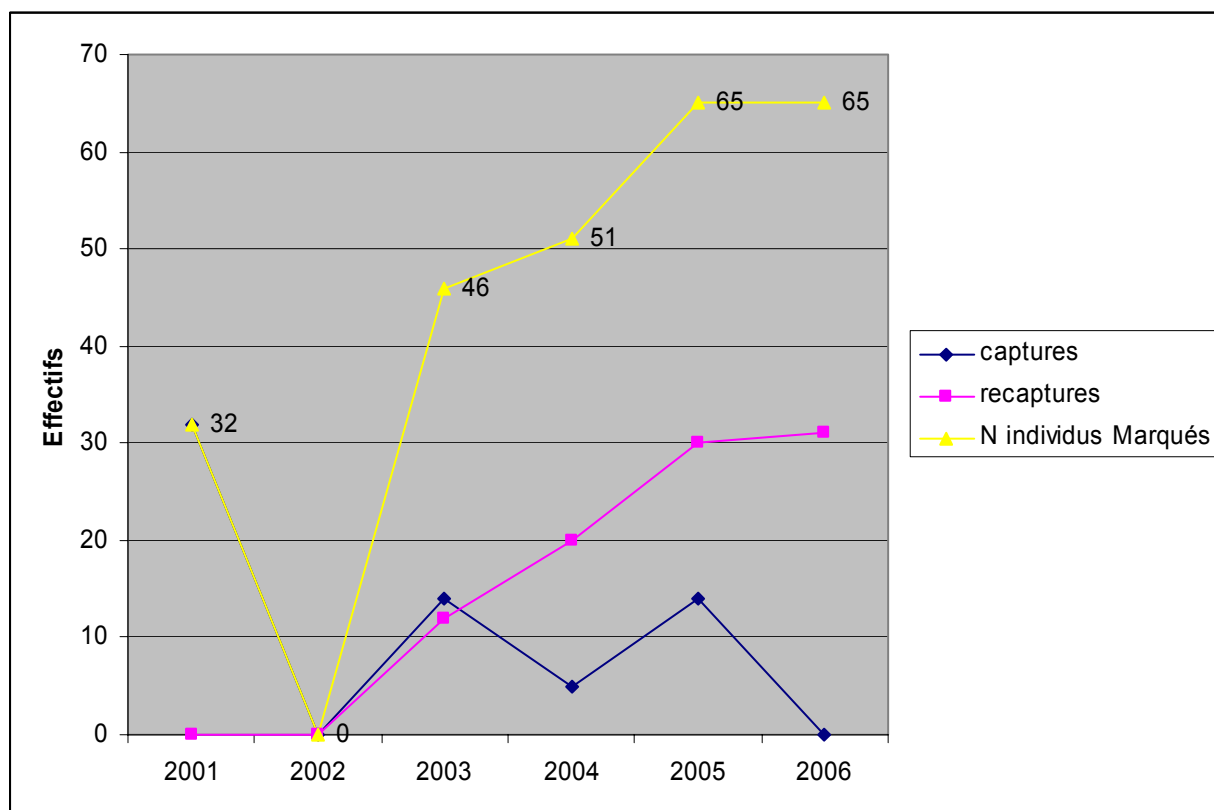


Figure 1 : Evolution des effectifs de Cistude d'Europe sur le plan d'eau de Codole depuis 2001.

L'avifaune

✓ Oiseaux nicheurs communs (EPS)

La surveillance avec le protocole par EPS a été reconduite cette année. Cela consiste en 10 points espacés d'au moins 300 mètres répartis sur l'ensemble du site en respectant la proportion des différents milieux présents. Le nombre de visite a été réduit aux 2 passages le matin, le passage effectué en début de nuit a été supprimé. Les visites matinales doivent être espacées d'au moins 6 semaines avec comme date charnière le 8 mai. Les points sont visités dans le même ordre afin d'être homogènes dans le temps.

Les visites ont été faites le 7 avril et le 25 mai par Gilles Faggio. Au total, ce sont 47 espèces contactées.

La surveillance EPS ne permet pas encore de déterminer des tendances d'effectifs des espèces sur le site (Faggio & Jolin, 2006).

Il y a une très bonne représentation de l'Alouette lulu, de la Fauvette mélanocéphale et du Merle noir. La reproduction du petit Gravelot a été prouvée par l'observation de deux poussins dans le déversoir du lac.

Beaucoup d'espèces ont été contactées, mais avec un nombre de contact plus faible comparé aux autres sites plus proches. Ceci est sans doute dû à l'étendue du plan d'eau où peu d'espèces reproductrices sont présentes.

Il y a une tendance à la dominance d'un groupe d'espèces (Pigeon ramier, Alouette lulu, Fauvettes mélanocéphale et à tête noire, Mésanges bleue et charbonnière, Merle noir et Pinson des arbres). Plusieurs milieux sont rencontrés : maquis moyen et éparse, ripisylve, chênaie verte, plan d'eau artificiel. Les activités humaines sont assez développées avec le barrage, des habitations, une carrière, des activités agricoles (plusieurs troupeaux d'herbivores, des vignes, etc.), et l'attractivité du plan d'eau (pêche et promenade).

✓ Oiseaux d'eau hivernants (WETLAND)

Le recensement annuel régulier des espèces hivernant sur le plan d'eau est réalisé dans le cadre du programme WETLAND International. Ce programme consiste à compter, chaque année aux alentours du 15 janvier, le nombre d'oiseaux d'eau hivernants présents sur chacune des zones humides littorales de Corse.

L'observation a été faite le 12 janvier par Cécile Jolin (figure 2).

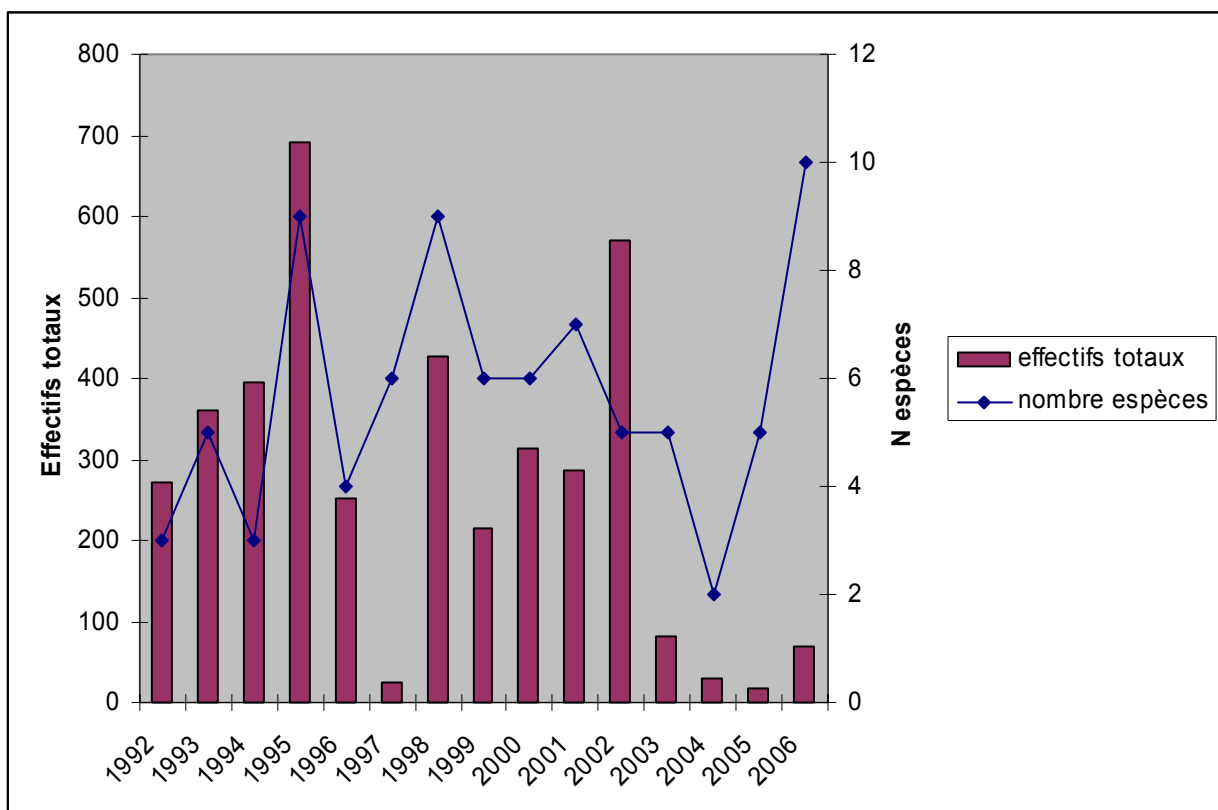


Figure 2 : Evolution des effectifs d'oiseaux d'eau hivernant sur le plan d'eau de Codole depuis 1992.

Suite à la baisse significative des effectifs totaux et du nombre d'espèces en 2003, la tendance semble montrer une amélioration de la situation tant au niveau du nombre d'individus que du nombre d'espèces.

En 2006, 10 espèces d'oiseaux d'eau hivernants ont été recensées, ce qui représente le plus grand nombre jamais observé.

Les espèces majoritaires sur le plan d'eau sont le Grand cormoran et le Goéland leucophaé. Par contre, on n'observe quasiment plus de grandes colonies de Foulque macroule, de Fuligule ou de Grèbe, auparavant très présents.

II.3. Gestion

(figure 4)

Conformément au plan d'aménagement (Levadoux, 2005), plusieurs mesures de gestion prévues ont été réalisées ou initiées en 2006.

Restauration d'une roselière

La roselière autrefois présente à l'embouchure du Reginu, ayant totalement disparu, vraisemblablement suite à la pression trop importante d'un pâturage ovin, a été restaurée (figure 3). 2 chantiers de bénévoles mobilisant plus de 35 personnes ont été nécessaires pour sa réalisation. Après un curage manuel de 50 m³ de matière organique et la mise en défens de la zone (clôture ovin), des roseaux en provenance d'une roselière proche des berges du plan d'eau ont été réimplantés. Pour éviter le pourrissement des plants lors de la remontée des eaux, seuls les plants d'une certaine hauteur (plus de 30cm) ont été utilisés.



Figure 3 : restauration d'une roselière sur le plan d'eau de Codole (à gauche avant travaux, à droite après travaux)

Réserve de pêche

L'activité de pêche, outre son impact sur la faune piscicole, possède à l'embouchure du Reginu sur le plan d'eau un impact non négligeable sur d'autres espèces animales et végétales (oiseaux, reptiles, amphibiens).

En collaboration avec l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux aquatiques de la Vallée du Reginu, un dossier de demande de réserve de pêche a été monté. Il est à l'heure actuel dans les services de l'OEHC qui doivent valider le projet d'ici le premier trimestre 2007.

II.4. Valorisation : informations et sensibilisations

Depuis 2 ans, le CEN-corse participe à la fête de la pêche et de l'eau, dans le cadre des journées mondiales de l'environnement, organisée sur les berges du plan d'eau par l'AAPPMA de la Vallée du Reginu. Cette année l'évènement a eu lieu le 18 et 19 mai 2006. Le Cen-Corse a offert la possibilité à plus de 150 élèves :

- D'être sensibiliser à la problématique d'une espèce invasive : la Tortue de Floride
- De découvrir le cycle biologique de la Cistude d'Europe
- De confectionner (par le recyclage de bouteilles en plastique) des solariums pour les Cistudes d'Europe.

L'organisation des chantiers d'automne pour la restauration de la roselière a permis d'établir une collaboration avec le lycée agricole de Borgo (signature d'une convention). Après une intervention du CEN-Corse auprès de 2 classes de BEPA « entretien-aménagement des espaces Naturels et Ruraux », les élèves sont venus sur le terrain afin de mettre à disposition leurs compétences en aménagement.

L'évènement a fait l'objet d'une couverture médiatique (Corse matin du 10/11/06).

II.5. Perspectives 2007

- Finaliser le dossier de réserve de pêche
- Participer à la fête de la Pêche et de l'eau
- Suivre l'évolution de la restauration de la roselière
- Poursuivre le suivi des oiseaux d'eau et des oiseaux communs nicheurs
- Assurer une coordination minimale pour la mise en œuvre du plan d'aménagement des berges du plan d'eau de Codole

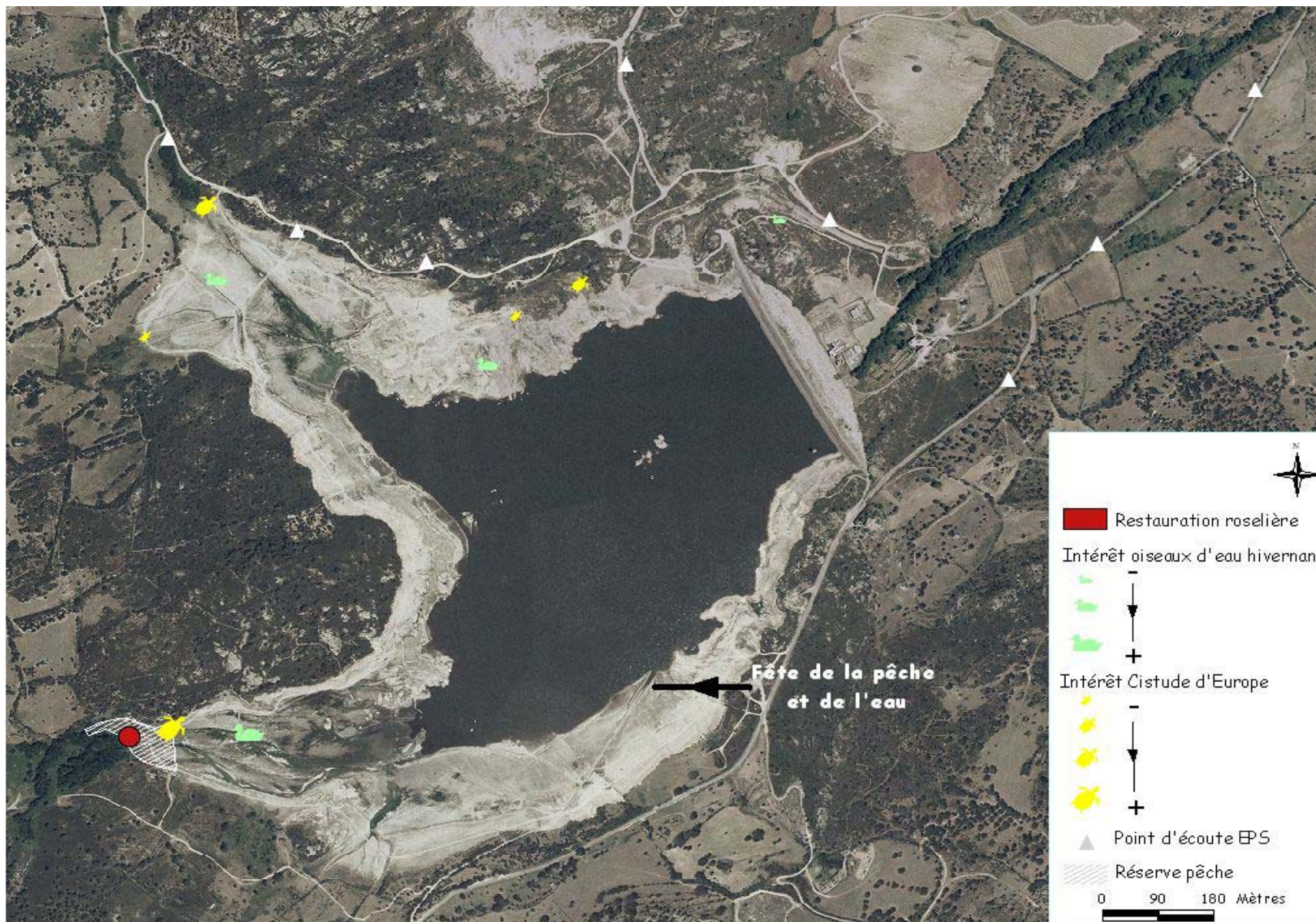


Figure 4 : Eléments de gestion sur le plan d'eau de Codole (d'après fond ortho licence IGN/PFAR Corse n°D031).

Bibliographie

Bosc, 2004. *Gestion des sites du Conservatoire-Synthèse 1992-2003*. AAPNRC/CEN-Corse, DIREN-Corse, OEC, 133p + annexes.

Engelke, 2006. *Analyse de 5 ans de suivi par CMR des populations de Cistude d'Europe sur les sites de Portigliolo (Corse du Sud) et de Codole (Haute Corse)*. AAPNRC/CEN-Corse, rapport interne, 46p.

Faggio & Jolin, 2006. *Surveillance de l'avifaune en période nuptiale*. DIREN-Corse, AAPNRC/CEN-Corse/GOC, DIREN-Corse, OEC, Corse, 60p.

Levadoux, 2005. *Plan d'aménagement des berges du plan d'eau de Codole (Haute-Corse)*. AAPNRC/CEN-Corse, OEHC, Corse, 37p + annexes.

Résumé

Le CEN Corse, groupement spécialisé de l'AAPNRC, a rapidement identifié l'intérêt du plan d'eau de Codole pour l'avifaune. Afin de pouvoir préserver ce site, une gestion ornithologique des lieux est envisagée par la signature d'une convention de gestion (21 février 1994) entre le CEN-Corse et l'OEHC (propriétaire). Malgré une présence continue sur le site, aucune véritable réflexion d'ensemble n'avait été engagée par le CEN Corse.

C'est pourquoi dès 2005, le CEN Corse a souhaité s'investir dans l'élaboration d'un plan d'aménagement global des berges de ce plan d'eau.

Conformément au plan d'aménagement (Levadoux, 2005), plusieurs mesures de gestion prévues ont été réalisées ou initiées en 2006.

Ainsi, grâce à la collaboration avec le lycée agricole de Borgo, 2 classes de BEPA « entretien-aménagement des espaces Naturels et Ruraux » ont pu intervenir pour la restauration l'habitat favorable aux Cistudes d'Europe : une roselière au niveau de l'embouchure du Reginu sur le plan d'eau de Codole. Pour compléter ce travail, un second chantier de bénévoles inscrit dans le cadre des chantiers d'automne (opération nationale) a également été organisé. Au total plus de 35 personnes ont été mobilisées pour la mise en œuvre de cette mesure de gestion.

Parallèlement, le soutien de l'AAPPMA de la Vallée du Reginu, a permis, à ce niveau du plan d'eau, de monter un dossier de réserve de pêche, actuellement en consultation dans les services de l'OEHC.

Enfin, comme depuis 2 ans, le CEN-Corse a participé à la fête de la pêche et de l'eau, dans le cadre des journées mondiales de l'environnement. 150 élèves ont pu être sensibilisés à une espèce présente sur le plan d'eau de Codole : la Cistude d'Europe.